

Situé dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, le projet proposé par Conceptions Rachel-Julien Inc. est localisé sur la partie ouest du site de l'ancien centre Raymond-Préfontaine sis au 3100 rue Rachel Est.

Le projet de développement résidentiel d'environ 250 unités de condos est réparti de part et d'autre de la rue Marcel-Pépin. Quelques logements seraient également aménagés dans les trois étages supérieurs de l'ancien centre. Un espace pour les vélos et les poussettes et une salle communautaire seraient aussi aménagés au rez-de-chaussée. Les bâtiments proposés auraient une hauteur entre 4 et 8 étages.

PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE

AVIS PUBLIC**19 avril 2011, 19 h****SÉANCE D'INFORMATION****4 mai 2011, 19 h***Des séances supplémentaires pourraient être ajoutées au besoin***DATE LIMITE D'INSCRIPTION**

POUR PRÉSENTATION ORALE OU DÉPÔT DE MÉMOIRE

19 mai 2011ocpm.qc.ca/inscription**SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS****25 mai 2011, 19 h****RÉDACTION DU RAPPORT****PUBLICATION DU RAPPORT**Demander à recevoir le rapport :
rapport@ocpm.qc.caocpm.qc.ca**Centre
Raymond-Préfontaine****CONSULTATION PUBLIQUE À PARTIR DU
4 mai 2011****Lieu : Bureau d'arrondissement
5650, rue D'Iberville
2^e étage**OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

OBJET DE LA CONSULTATION

En vertu des dispositions du 3^e paragraphe de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, la consultation publique porte sur un projet de règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins résidentielles du terrain de l'ancien centre Raymond-Préfontaine. Le projet déroge au règlement d'urbanisme de l'arrondissement en ce qui concerne les usages, la hauteur en mètres et en étages, la superficie des ouvertures d'une façade ainsi qu'au pourcentage d'implantation.

Cette demande d'approbation s'accompagne aussi d'une demande de modification au chapitre de l'arrondissement du Plan d'urbanisme de Montréal afin de créer un nouveau secteur de densité propre au site.

PLAN DU SITE



MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.

POUR TOUTE LA DOCUMENTATION

ocpm.qc.ca

Pour consultation sur place:
aux bureaux de l'Office et du greffe.

QUESTIONS ET INSCRIPTIONS

Gilles Vézina

Attaché de recherche et de documentation
(514) 872-8510
documentation@ocpm.qc.ca

